

Le Service social en faveur des élèves : les assistants de service social (ASS)

L'ASS est un membre à part entière de la communauté éducative, dont elle partage les objectifs déclinés ci-dessous :

- Favoriser la réussite de tous les élèves
- Prévenir l'échec scolaire
- Veiller à l'inclusion scolaire de tous les enfants
- Contribuer à l'égalité des chances
- Lutter contre les inégalités sociales et territoriales
- Contribuer à faire de l'école un lieu de vie
- Aider les élèves à vivre en société, à devenir des citoyens responsables et libres

Circulaire du 10-11-2015 (n°2015-117) dans le cadre de la politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves

Des missions et des compétences en direction des élèves, parents, familles, qui se déclinent de façon individuelle et collective. Elles s'inscrivent dans les différents parcours éducatifs : Avenir, Citoyen, de Santé et d'Education Artistique et Culture!

